

Vos questions / nos réponses

Internement pour desintoxe

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/11/2019 08:17

Comment expliquer a ma fille que son pere se drogue. Comportement different etc... mon inquietude evidemt. Argent qui disparaît. Il faut en parler quand même ceci a un cout retrait +sieurs fois par jour. Ne se presente pas au travail etc.. jusqu a quand cela va t il duré. Nous sommes aujourd hui surendetté la situation ne s arrange pas. Des que le salaire arrive j engoisse dans la mesure ou nous nous retrouvons avec des impayes des rejets loyé et sans pouvoir faire de courses. Je n en peu plus et ma fille non plus. Metadone medecin etc je ne sais plus quoi faire. Sos voulà une situation dont je ne vois pas le bout le naufrage ...

Mise en ligne le 15/11/2019

Bonjour,

Nous comprenons un grand désarroi à travers votre message qui décrit une situation que nous pourrions qualifier de préoccupante.

Il semble que votre compagnon soit sous traitement de substitution et accompagné par un professionnel de santé informé de la question des addictions.

A la question de comment expliquer à votre fille, tout dépend de l'objectif de cette information et de son niveau de compréhension qui peut varier en fonction de son âge et de capacité à intégrer l'information. Selon son âge vous pourriez lui expliquer ce qu'est un traitement de substitution par exemple.

Nous vous joignons plusieurs liens ci-dessous, l'un est issu de notre site « drogues info service », l'autre du site « alcool info services », vous pourrez probablement y trouver quelques éléments de réflexion supplémentaires.

Nous vous joignons également le lien d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lequel interviennent des équipes de professionnels spécialisés sur la question de l'addiction, professionnels de santé et travailleurs sociaux. Si vous le souhaitez, vous pourriez y trouver un soutien et une aide pour appréhender cette situation. Les consultations sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Aline Vinot

11 rue Joseph Cugnot
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 30 53 12 98

Site web : urlz.fr/iRFP

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Substitution : Délivrance et accompagnement : du lundi au vendredi de 9h à 13h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Mon conjoint consomme, comment en parler à mes enfants](#)
- [Comment parler des drogues à mes enfants ?](#)